

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|--|---|
| Recensement des personnes handicapées : | <ul style="list-style-type: none">- Un point relatif à la politique du ministère sur le handicap : emploi et accessibilité sera présenté en séance.(ce point été inscrit à la séance du CHSCTM du 29 juin et a été reporté à la demande de la CGT)- Une cartographie des recrutements (par service et par catégorie) sera présentée au CHSCT ministériel de fin d'année. |
| Médecine de prévention : | <ul style="list-style-type: none">- Depuis le recrutement d'un nouveau médecin de prévention et d'une nouvelle infirmière en juin 2012, des conventions pour le suivi médical des agents, ont pu être signées entre le ministère de la culture et les établissements publics parisiens. ne bénéficiant pas de suivi médical pour les agents :<ul style="list-style-type: none">- ENSBA- École du Louvre- CNL- Rodin- CNSAD- CNAP- Guimet : en attente de signature- Sèvres : en attente de signature- CNSMDP : en attente de signature- CNC : en attente de signature- OPPIC : signée en 2011- INP : signée en 2011- ENSAD : signée en 2011- CNHI : signée en 2011- Une note signée par Guillaume Boudy et à destination de l'administration centrale a été transmise à l'ensemble des directeurs généraux. Cette note rappelle la responsabilité des |

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|--|--|
| | <p>chefs de service en matière de santé et sécurité au travail et demande notamment de désigner un référent RH en charge du suivi de médecine de prévention dans chaque bureau ou département. (note ci-jointe)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement en cours d'une nouvelle infirmière. |
| <p>Prévention des risques psycho-sociaux :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - La réunion de synthèse suite à la formation animée par Yves Clot le 11 janvier 2012 n'ayant pu se tenir au cours du premier semestre, une synthèse des évaluations faites « à chaud » est jointe à la grille de suivi. - Une réunion élargie du groupe de prévention des RPS en présence de Guillaume Boudy et de Christian Nègre s'est tenue le 19 septembre 2012. - Le groupe de prévention des RPS travaille conjointement avec les membres du CHSCTM sur le projet de charte courriel (réunion le 27 septembre 2012). Le projet sera présenté en séance. Un autre sujet, sur lequel le groupe réfléchi actuellement va être proposé à la réflexion commune avec les membres du CHSCTM, il s'agit des sanctions (réunion le 18 octobre 2012). |
| <p>Statistiques relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le bilan annuel sera présenté lors du CHSCTM du 13 novembre 2012. Un groupe de travail sur le sujet s'est tenu le 13 septembre dernier pour finaliser les modalités de restitution des statistiques. (enquête ci-jointe) - Un dossier complet relatif aux accidents du travail et maladies professionnelles est sur Sémaphore : http://semaphore.culture.gouv.fr/web/ma-sante-et-securite-au-travail/accident-du-travail |

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|---|---|
| Agents de prévention | <ul style="list-style-type: none"> - Une seconde réunion interrégionale est programmée en fin d'année à Bordeaux. - Une cartographie des 2 niveaux d'agents de prévention sera présentée en fin d'année avec le bilan des CHSCT. - La note relative à la mise à jour de la circulaire ACMO a été diffusée à l'ensemble des services. Elle est accessible sur Sémaphore : http://semaphore.culture.gouv.fr/documents/11320/0/note8aout2012-agentprevention.pdf |
| Charte courriel | <ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs réunions se sont tenues sur le sujet. Le projet sera présenté en séance. Il tiendra compte des éventuels amendements formulés en réunion programmée le 27 septembre 2012. |
| Amiante | <ul style="list-style-type: none"> - Pour mémoire : la circulaire relative à l'enquête annuelle, signée par Guillaume Boudy a été présentée lors de la dernière séance de CHSCTM. Elle rappelle les obligations et la responsabilité des chefs de service en matière d'amiante. L'obligation de réaliser les DTA et d'en assurer le suivi a été confirmée ainsi que le rôle des CHSCT en la matière. Les modalités d'accessibilité du DTA ont été précisées. Le résultat de l'enquête sera présenté au CHSCTM de fin d'année. - Inclure les EP dans la présentation des résultats de l'enquête. - Possibilité de mutualisation des moyens pour DTA |
| CMN 1. ajout d'un volet sur l'amélioration des conditions de travail, | 1. Une note de la ministre en date du 30 août 2012 et adressée |

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|--|--|
| <p>d'objectifs relatifs à la prévention des risques et l'emploi dans les lettres de missions du ministre à destination des dirigeants d'établissements (président exécutif et directeur général) afin de renforcer la responsabilité sociale du ministère et de la tutelle en particulier, tout en rappelant la responsabilité juridique des dirigeants des établissements - et de permettre aussi une évaluation des politiques menées dans ce domaine.</p> | <p>à l'ensemble des services rappelle l'importance et la place du dialogue social au sein des services du ministère de la culture et de la communication et de ses établissements publics. (note ci-jointe).</p> |
| <p>2. renforcement du réseau de médecine de prévention par l'embauche par le ministère, de médecins, et développement d'une politique de mise à disposition par conventionnement de ces mêmes médecins vers les établissements publics afin de tenir compte des missions dévolues à la médecine de prévention, et notamment la réalisation du tiers temps, et plus particulièrement au CMN et surtout en Ile de France.</p> | <p>2. Cf point médecine de prévention pour le ministère. Recrutement d'un médecin de prévention en cours au CMN. (Cf CHSCT central du CMN programmé le 25 septembre 2012 pour plus d'information).</p> |
| <p>3. Renforcement du réseau d'assistance sociale au sein du ministère sur le même schéma que celui proposé pour la médecine de prévention, notamment au CMN et surtout en régions.</p> | <p>3. (Cf CHSCT central du CMN programmé le 25 septembre 2012 pour plus d'information).</p> |
| <p>4. Inspections de l'IGAC, le plus tôt possible, sur les sites du CMN que sont Angers, Saint-Cloud, Carcassonne, Rambouillet et Carnac.</p> | <p>4. (Cf CHSCT central du CMN programmé le 25 septembre 2012 pour plus d'information).</p> |
| <p>5. Reconnaissance des suicides de deux agents, respectivement agents du CMN affectés sur les sites de Saint Cloud et de Carnac, comme accident du travail / accident de service.</p> | <p>5. Déclarations d'accident du travail transmises aux familles. (Cf CHSCT central du CMN programmé le 25 septembre 2012 pour plus d'information).</p> |

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|--|--|
| <p>6. Au titre de la protection de la santé des personnels, suspendre à titre conservatoire le président du CMN.</p> <p>7. saisine du CT M au titre des articles 37 et 48 : Saisine du CT M sur un rappel du cadre de la réglementation disciplinaire dans la Fonction publique, des risques relatifs à ses manquements, notamment de ses dérives (par exemple, les sanctions disciplinaires déguisées), de la procédure disciplinaire et des délais de procédure qu'elle doit inclure, l'ensemble sous la forme d'un projet de circulaire soumise pour avis au CT M et signée par le ministre à l'adresse de l'ensemble des services et EP du ministère. Préciser au CT M les enjeux sur la santé des personnels, notamment et la teneur des débats qui ont eu lieu au CHSCT M.</p> | <p>6. Message du président du CMN à l'ensemble des personnels le 6 juin 2012.</p> <p>7. réunion programmée avec le bureau du dialogue social, les bureaux de gestion, le BASP, le MP et l'ISST le 18 octobre 2012.</p> |
| <p>Communication des rapports de l'IGAC</p> | <p>Saisine officielle. (réponse ci-jointe)</p> |
| <p>Groupes de travail</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Addiction : fin d'année 2. Interactions CT/CHSCT : attente de la parution de la circulaire DGAFP relative aux CT ; 3. responsabilité chef de service : fin d'année ; 4. AT/MP : réunion le 13 septembre 2012 ; 5. Charte courriel : réunion le 27 septembre 2012 ; 6. SDSI : réunion le 20 septembre 2012 ; 7. Sanctions : réunion le 18 octobre 2012 ; 8. Invalidité , reclassement : réunion le 25 octobre 2012. |

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|--|---|
| <p>Schéma directeur des systèmes d'information</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. pérennité du groupe de travail sur «Système d'information-santé» 2. Mission ISST sur les Systèmes d'information et santé à l'instar de la mission travaux immobiliers. 3. Formation des membres du CHSCT M sur l'impact des Systèmes d'information sur la santé. 4. systématiser la participation du SRH dans la conduite des projets Systèmes d'information à tous les stades de leur développement. 5. Travailler sur un bilan-type des usages intégrant les utilisateurs et pour ce faire développer les compétences du SRH en matière d'analyse des usages. 6. Ajouter un atelier thématique (phase trois) relatif à l'analyse des risques organisationnels 7. Dans le guide des entretiens (phase trois), intégrer des questionnements relatifs aux conditions de travail (organisation du travail, risques professionnels, ergonomie, etc ...) à construire avec le service de médecine de prévention du MCC. | <ol style="list-style-type: none"> 1. Première réunion du groupe de travail le 27 septembre 2012 2. Saisine en cours 3. A l'étude au pôle management, développement des compétences pour 2013. 4. participation effective du SRH. 5. Objectifs à définir 6. À l'ordre du jour de la réunion du 20 septembre 2012 7. À l'ordre du jour de la réunion du 20 septembre 2012 |
| <p>ARP</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moratoire sur le déploiement du projet ARP dans les régions à l'exception des quatre régions pilotes • Pour les quatre régions pilotes (Basse Normandie, Franche Comté, Paca, Poitou Charentes), cantonnement du projet ARP à la vérification du service régulier (VSR). • Faire appel à un expert agréé conformément aux | <ul style="list-style-type: none"> - réponse en séance suite à une réunion des différents acteurs concernés. |

GRILLE DE SUIVI DES TRAVAUX DU CHSCT MINISTERIEL (séance du 4 octobre 2012)

| TRAVAUX | ETAT DES LIEUX |
|---|--|
| article R. 4614-6 et suivants du Code du travail pour aider les services à mesurer l'impact sur les conditions de travail des personnels de ce projet de système d'information ARP et notamment sur la surcharge de travail qu'il suscite, mais pas seulement. GT sur cahiers des charges | |
| Cartographie des licenciements pour inaptitude professionnelle | - Aucun licenciement recensés pour inaptitude professionnelle. |
| Chorus | - Renforcement effectif de la mission au 1er octobre 2012. |